



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1793>

Cercle de silence - 24/02/2018 à Nancy

- Actualité des luttes - Ecole sécuritaire, RESF -



Date de mise en ligne : mardi 20 février 2018

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Cercle du silence samedi 24 février 2018 15 heures place Stanislas à Nancy

La situation des 45 familles sans papiers suivies par RESF est dramatique.

Aucune réponse positive aux demandes de régularisation des ces familles présentes depuis plus de 5 ans en France !

Des OQTF (**Obligation de Quitter le Territoire Français**) !

Des familles qui doivent quitter leur hébergement ! Le Toit pour les Migrants n'arrive plus à suivre financièrement.

Ces familles sont en France depuis 5 ans et plus, jusqu'à 7, voire 8 ans.

Le préfet refuse de leur délivrer des titres de séjour et leur intime de retourner dans leur pays d'origine.

Pour les enfants et les adolescent-es qui ont grandi ici, qui sont tou-tes scolarisé-es, cette idée est un véritable traumatisme.

Avant de quitter leur pays avec leurs parents, ils/elles ont parfois vécu des choses terribles. Arrivé-es en France, ils/elles se sont petit à petit reconstruit-es, dans l'espoir de vivre plus sereinement.

Or la situation actuelle les replonge dans l'angoisse. Les forcer à un tel retour serait exercer une véritable maltraitance sur des enfants, des jeunes adolescent-es et des familles entières.

Rappelons que ces familles ont été déboutées de leurs demandes d'asile alors que la France était, parmi plusieurs pays européens, celui qui accordait le moins le statut de réfugié.

Rejets pour le dernier trimestre 2014 : France : 75% " Royaume Unil 59% " Allemagne : 58% " Italie : 47% " Suède : 25% " Pays Bas : 25% (source : Eurostat)

Si la France a, depuis, légèrement desserré l'étaiu de l'asile, aujourd'hui elle le resserre comme jamais sur les débouté-es.

Appel à tous :

Pour faire face, la mobilisation doit se renforcer.

Le 7 octobre, le rassemblement devant la préfecture a réuni environ 200 personnes. Les derniers cercles de silence ont rassemblé 120 personnes. Il est indispensable que nous soyons encore plus nombreux-ses-x, plus visibles, plus convaincant-es. Que chacun-e fasse l'effort d'amener avec lui ou elle deux et plus personnes nouvelles **au prochain cercle samedi 24 février**. Et nous devons être encore plus nombreux-ses-x lors des prochaines actions pour tenter d'infléchir l'inflexibilité préfectorale.

Les 45 familles comptent sur nous tous.

Nous sommes leur seul recours !

RESF-54